



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E110267

VALABLE JUSQU'AU

13/04/2027

ÉDITÉ LE

15/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/01/2025  
3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRIVE LA GAILLARDE 2008B30081

Siret : 503 907 669 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8306733

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 503907669

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 503907669

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/04/2026

Raison sociale : MENUISERIE FARGE

17 BIS RTE DE FORGES LAGARDE ENVAL  
19150 LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Téléphone : 06 61 96 95 77

Portable : 06 61 96 95 77

Site Internet : <https://menuiserie-farge.fr/>

E-mail : [olivier.mallet@farge-menuiserie.fr](mailto:olivier.mallet@farge-menuiserie.fr)

Responsabilité légale :  
MALLET OLIVIER GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                     | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                           | 24/06/2025           |
| 8611      | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 09/04/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 14/04/2022         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 14/04/2022         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 24/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.